

Détecteur d'ouverture DIAG32BPX blanc DIAG33BPX anthracite DIAG37BPX marron

1. Présentation

2. Alimentation

3. Pose

3.1. Choix de l'emplacement

3.2. Précautions de pose

3.3. Test de liaison radio

3.4. Paramétrage des fonctions

3.5. Fixation du détecteur

3.6. Test de détection

4. Maintenance

4.1. Signalisation des anomalies

4.2. Changement de l'alimentation

5. Caractéristiques techniques

Recommandations

Tout accès aux zones internes, au-delà des zones décrites dans la présente notice sont à proscrire et annulent la garantie et toute autre forme de prise en charge. En effet, ces manipulations peuvent être dommageables aux parties et/ou aux composants électroniques. Ces produits ont été définis afin de ne pas avoir à y accéder dans le cadre de la mise en œuvre et des opérations de maintenance du produit.



Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie

(Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un système de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit

ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.



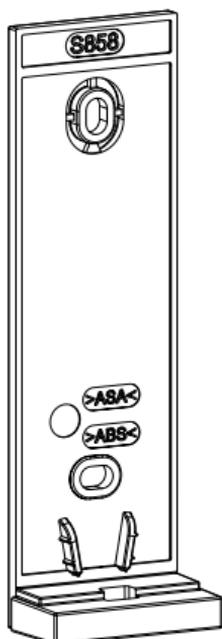
⊕ PZ1



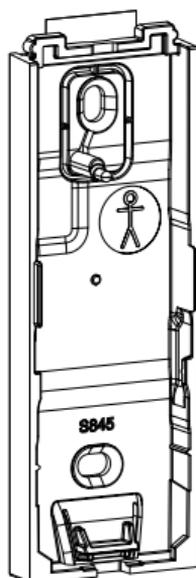
⊕ 4 mm



①



②



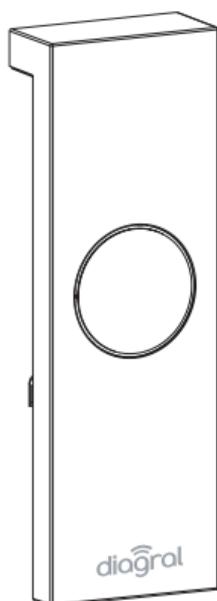
③



④



⑤



⑥

①	Vis 3 x 25 mm
②	Embase (*)
③	Socle
④	Pile lithium CR2450
⑤	Porte-aimant + aimant
⑥	Face avant

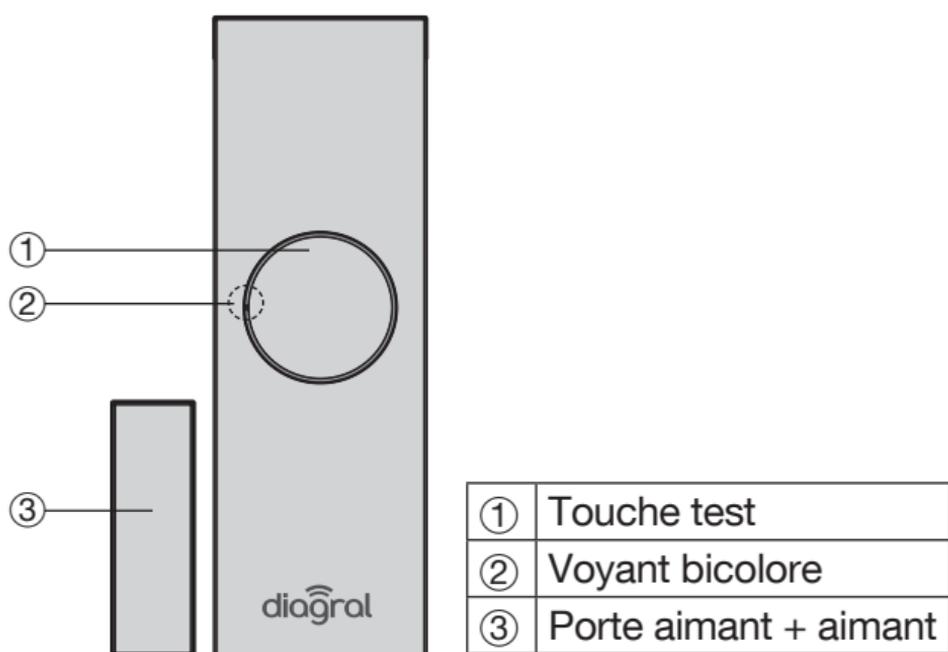
(*) Pour répondre aux exigences de la norme EN 50131-2-6 pour les produits radio de grade 2 tout en améliorant la résistance aux chocs du produit, le socle du détecteur doit être fixé sur l'embase à l'aide de vis à tête fraisée de $\varnothing = 3$ mm (non livrées).

1. Présentation

Le détecteur d'ouverture est utilisé pour la protection d'issue. Il est équipé d'un capteur magnétique intégré capable de détecter l'absence ou la présence d'un champ magnétique.

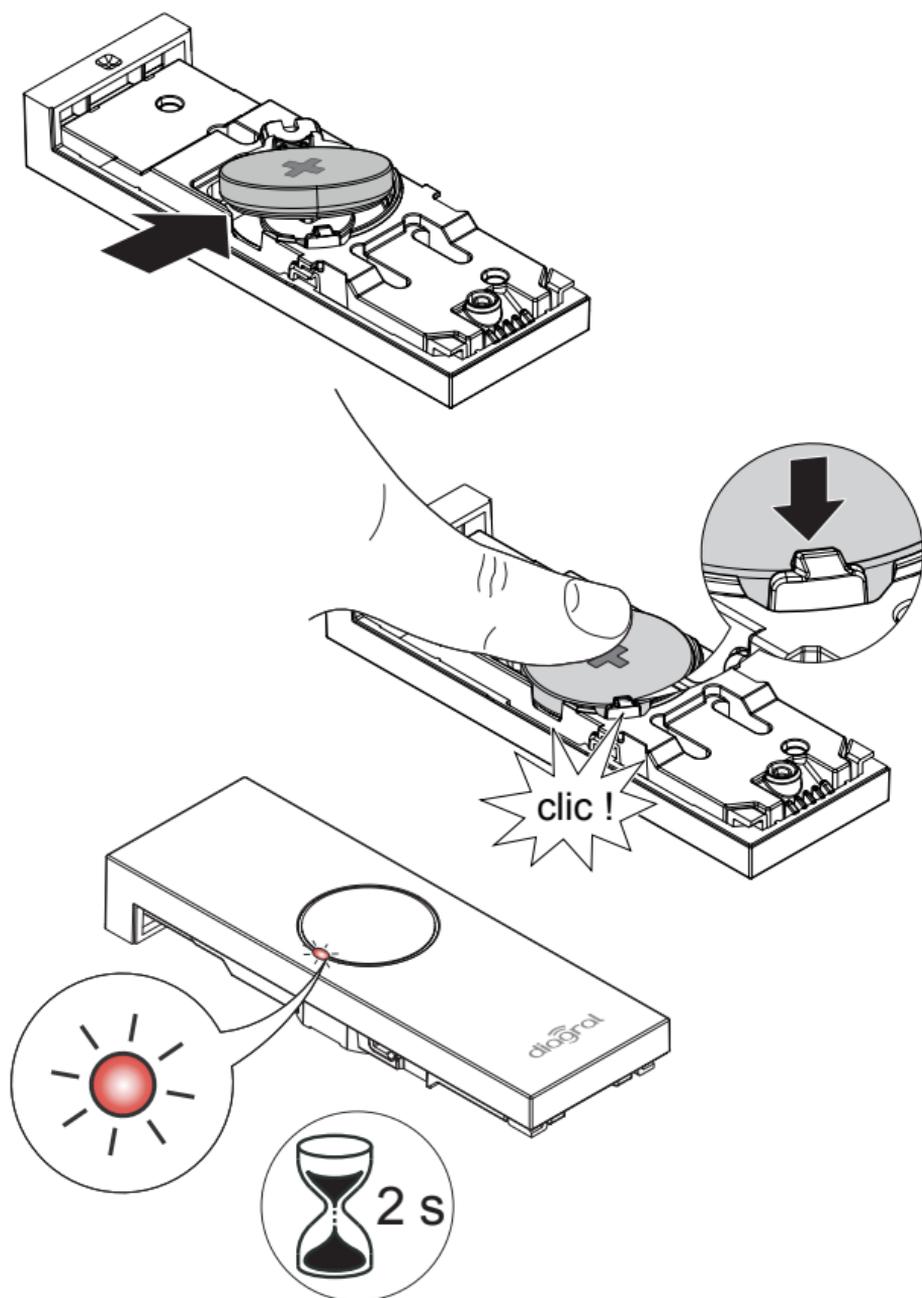
Ce détecteur permet :

- en cas d'ouverture d'issue lorsque le système est en marche, de déclencher le système d'alarme,
- de détecter certaines interférences magnétiques pouvant affecter le fonctionnement du capteur.



2. Alimentation

Positionner la pile en respectant le sens de branchement. Lors de la mise sous tension, le voyant s'allume brièvement.



3. Pose

3.1. Choix de l'emplacement

Le détecteur d'ouverture doit être placé :

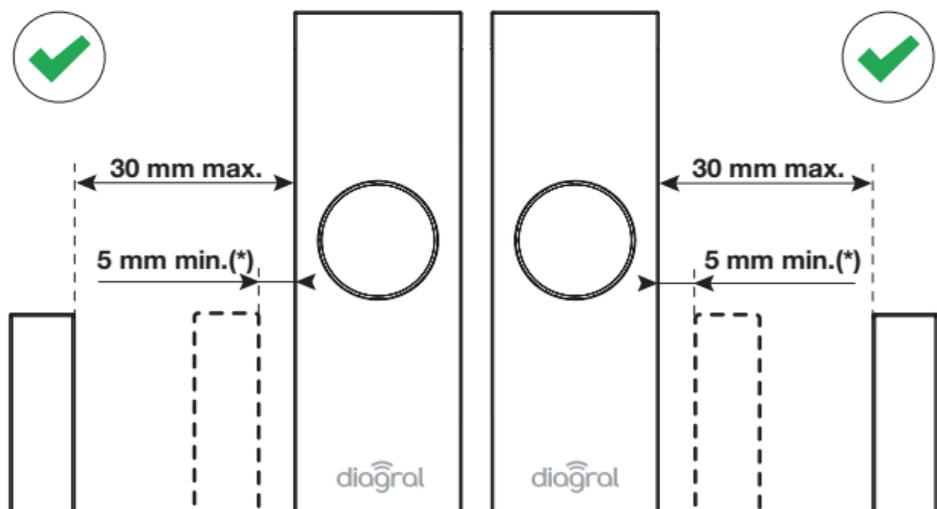
- à l'intérieur,
- de préférence fixé sur le dormant de l'issue à protéger à au moins 1 m du sol,
- éloigné de toute source de parasites (compteur électrique, masse métallique...),
- sur une surface plane.



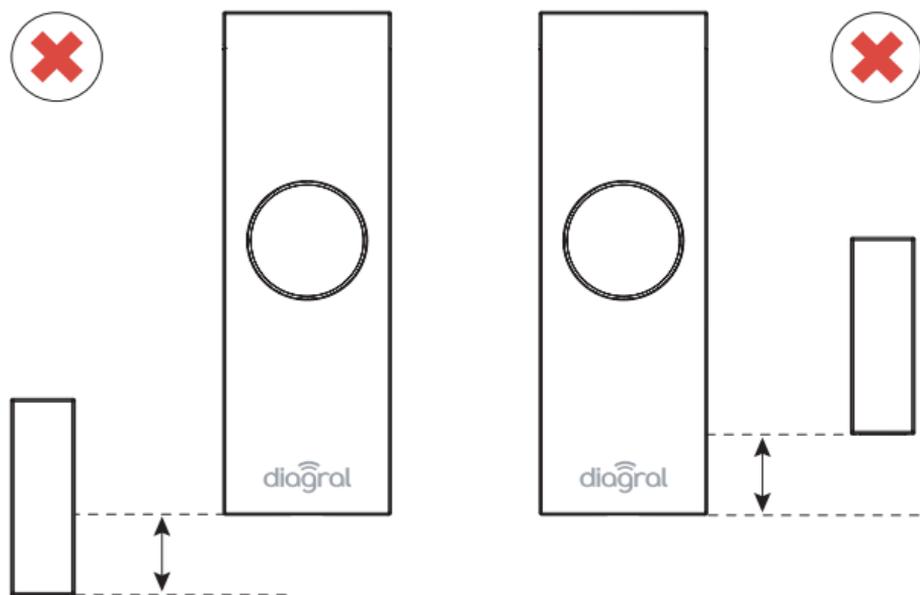
En cas de problème radio et dans le cas d'une fixation sur support métallique, insérer une cale de bois ou de plastique de 20 mm d'épaisseur entre le socle et le bâti métallique.

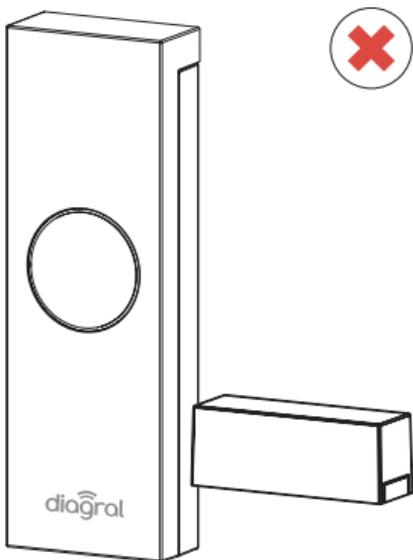
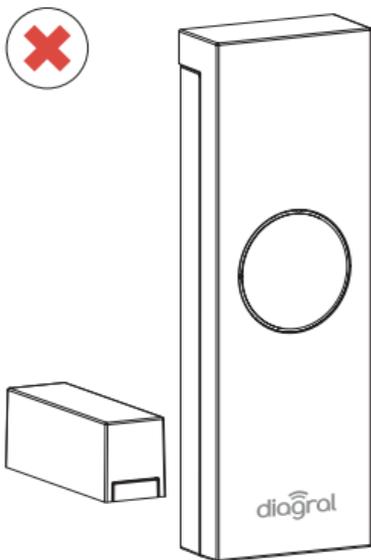
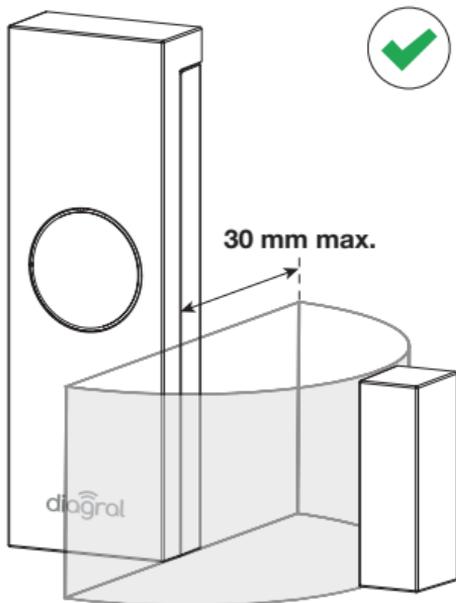
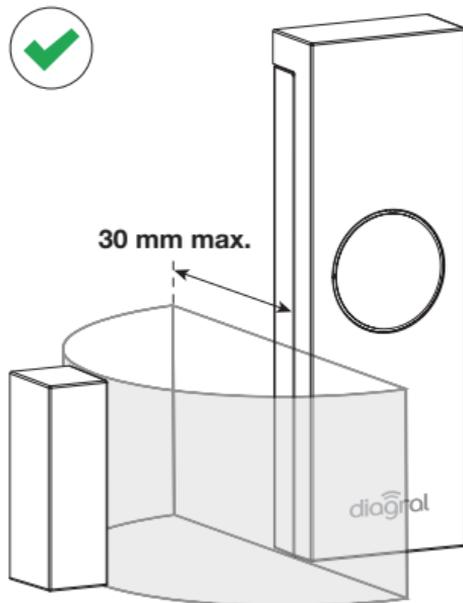
3.2. Précautions de pose

- Lorsque l'issue est fermée, le porte-aimant doit être positionné à droite ou à gauche du capteur magnétique et à une distance comprise entre 5 mm et 30 mm.

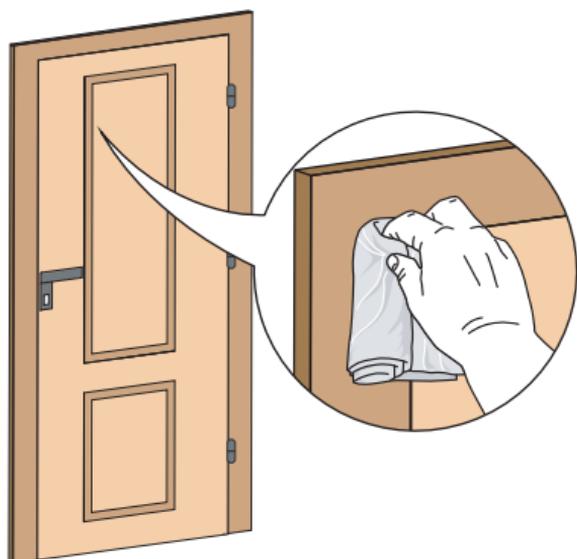


(*) À respecter si la détection d'interférences magnétiques est activée.

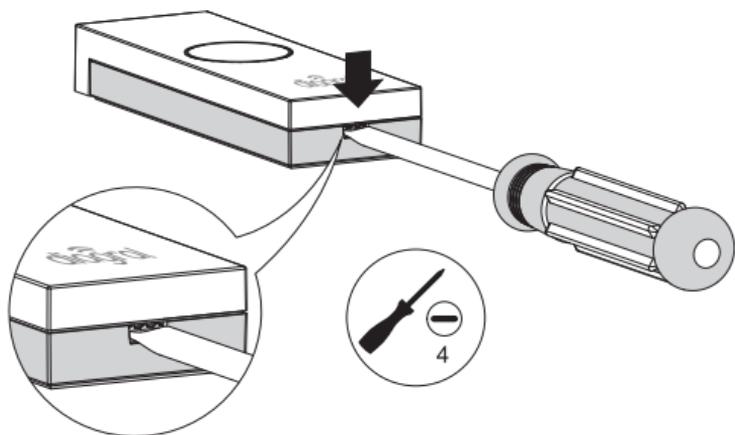




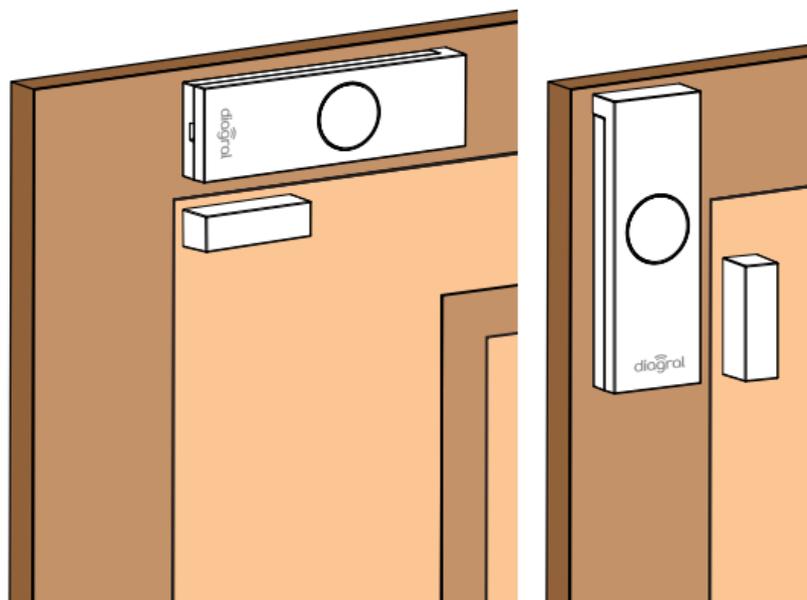
- Les surfaces sur lesquelles le produit sera fixé doivent être planes et nettoyées (si le produit est collé).



- Pour permettre l'ouverture du détecteur (changement de la pile par ex.), laisser un dégagement suffisant sous le socle afin d'introduire un tournevis plat.



- Le détecteur peut être fixé horizontalement ou verticalement.



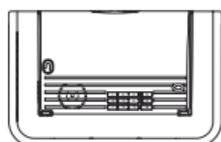
3.3. Test de liaison radio

Positionner le détecteur à proximité de son point de fixation, puis tester la liaison radio :

Appui maintenu > 4 s sur la touche "test" jusqu'à la réponse de la centrale.



La centrale confirme la liaison radio :



*"bip, détecteur X,
groupe Y, immédiat
(ou temporisé)"*



Déplacer le détecteur si la centrale ne répond pas et réessayer.

3.4. Paramétrage des fonctions

Pour paramétrer une fonction :

- choisir le n° du paramètre correspondant à la fonction choisie,
- choisir la valeur du paramètre correspondant à la caractéristique de la fonction.

Fonctions	N° du paramètre	Valeur du paramètre	Caractéristiques
Eclairage du voyant en mode test	2	1 (1)	désactivé conforme EN50131-2-6 (usine)
		2	activé
Niveau d'alarme	4	1	intrusion (usine)
		2	préalarme
		3	dissuasion
		4	avertissement
Détection d'interférences magnétiques	6	1	désactivée (usine)
		2	activée (2)

(1) L'éclairage du voyant en mode test est actif pendant 24 h après la mise en place de la pile.

(2) Respecter la distance minimale d'installation de 5 mm entre l'aimant et le détecteur, décrite au chapitre Précautions de pose.

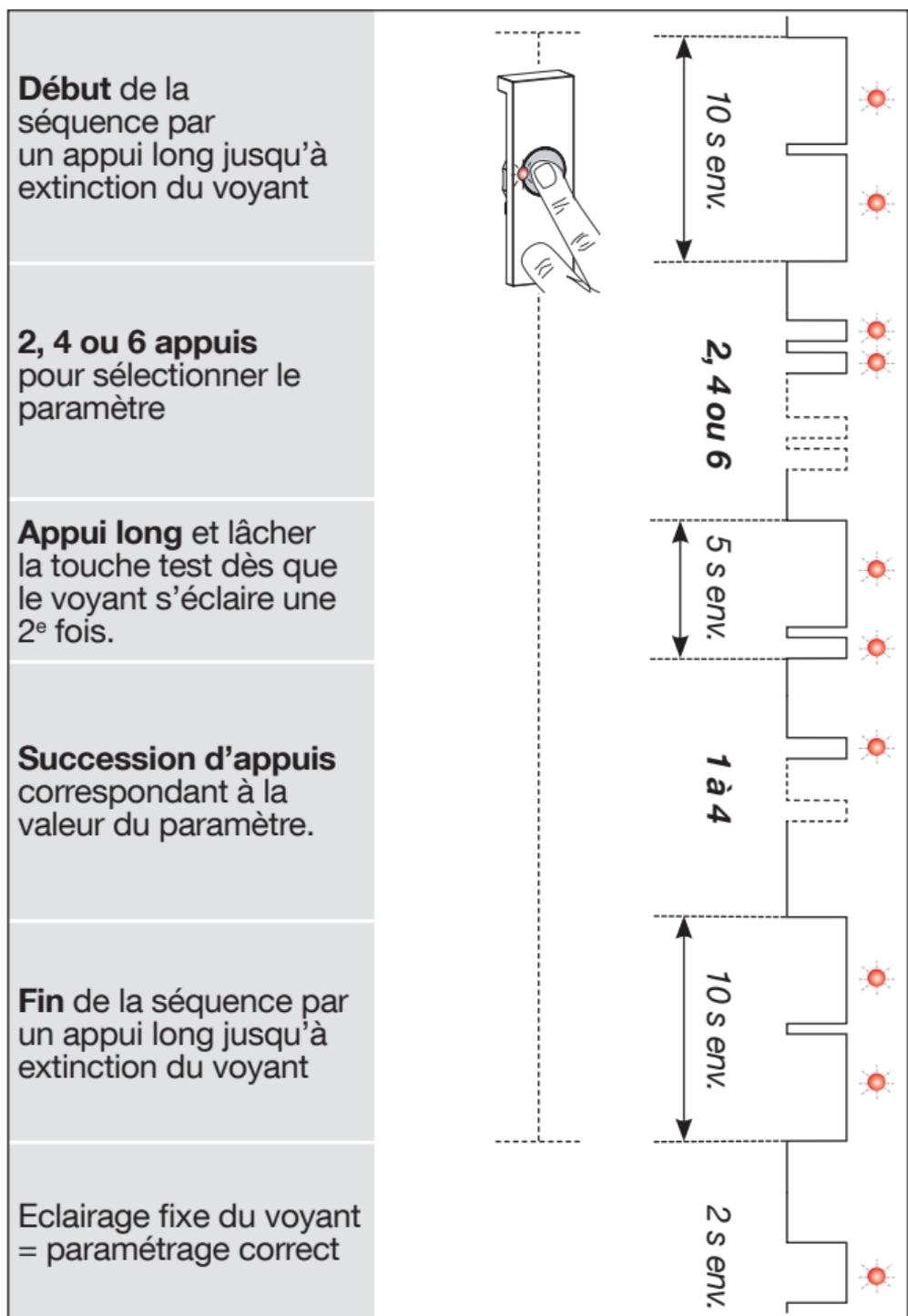
3.4.1. Paramétrage depuis le détecteur



La programmation du détecteur doit être réalisée boîtier ouvert uniquement.

Séquence de programmation

Si vous désirez modifier une fonction, réaliser la séquence suivante :





3 clignotements successifs du voyant rouge en cours ou à la fin de la programmation indiquent une erreur de programmation ; dans ce cas, recommencer la séquence depuis le début.

Vérification du paramétrage

La vérification de la fonction programmée s'effectue en sélectionnant le n° du paramètre et en contrôlant le nombre de clignotements correspondants.

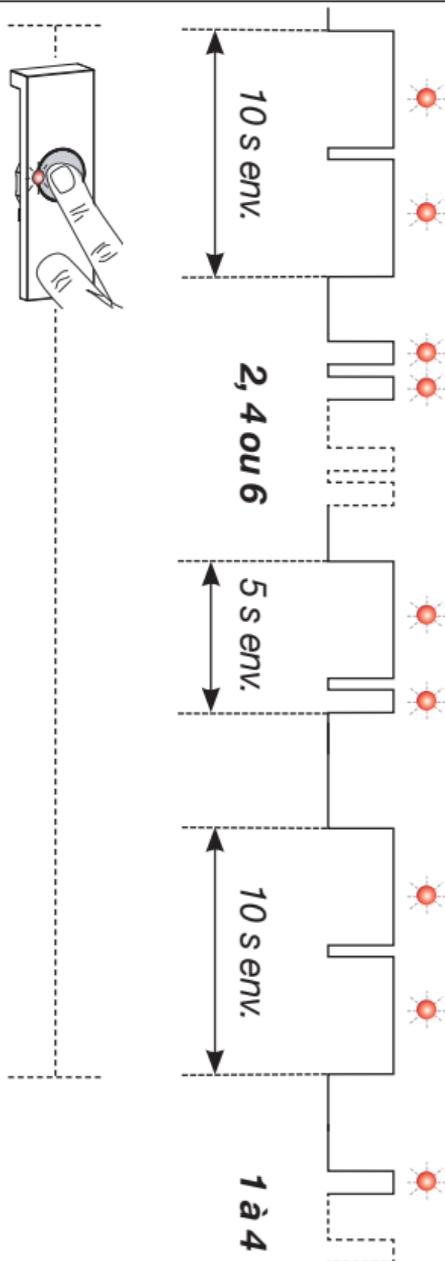
Début de la séquence par un appui long jusqu'à extinction du voyant

2, 4 ou 6 appuis pour sélectionner le paramètre

Appui long et lâcher la touche test dès que le voyant s'éclaire une 2^e fois.

Fin de la séquence par un appui long jusqu'à extinction du voyant

1 à 4 clignotements confirment la valeur du paramètre.



3.4.2. Paramétrage depuis le clavier de la centrale

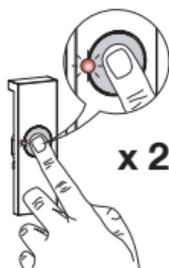


- Le paramétrage depuis le clavier de la centrale fonctionne uniquement avec une centrale de type DIAG91AGFK,
- La centrale doit être en mode installation,
- La programmation du détecteur peut être réalisée boîtier ouvert ou fermé.

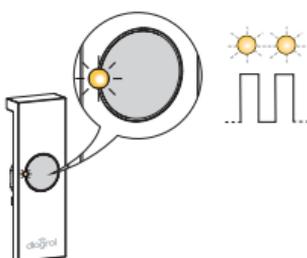
Séquence de programmation

Si vous désirez modifier une fonction, réaliser la séquence suivante :

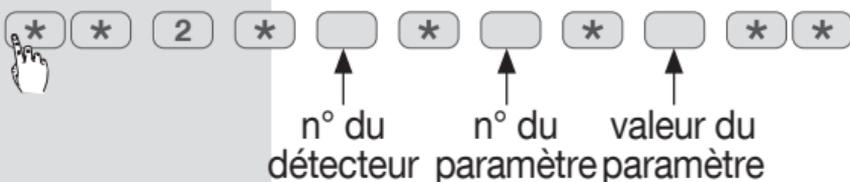
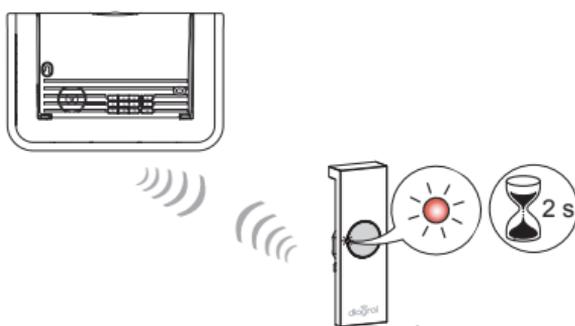
1. Faire un double appui sur la touche "test" pour la mise en "réception" radio du détecteur.



2. Le voyant clignote en orange, le détecteur est en réception radio pour 90 s (*).



3. Saisir la séquence de programmation. Le message radio émis par la centrale est validé en retour par le détecteur lorsque le voyant rouge s'allume (2 s environ).



La centrale confirme par un "bip" le paramétrage du détecteur.



(*) Pour stopper le mode "réception radio" avant les 90 s, faire un appui simple sur la touche test.

i

- Si la centrale ne confirme pas le paramétrage (3 “bip” consécutifs), le détecteur est en limite de réception radio. Retirer le produit du socle, rapprocher le détecteur de la centrale et recommencer la procédure.
- Si le voyant orange ne s’allume pas, alors l’entrée en mode réception ne s’exécute pas. La pile est proche de son seuil bas (fin de vie) et ne permet plus le mode “réception radio”. Il faut changer la pile pour réaliser ce type de paramétrage.

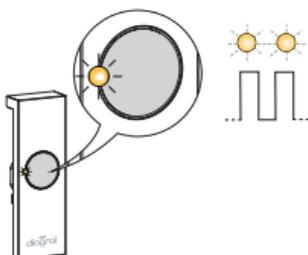
Vérification du paramétrage

Pour vérifier la fonction programmée sur un détecteur à partir du clavier de la centrale, réaliser la séquence suivante :

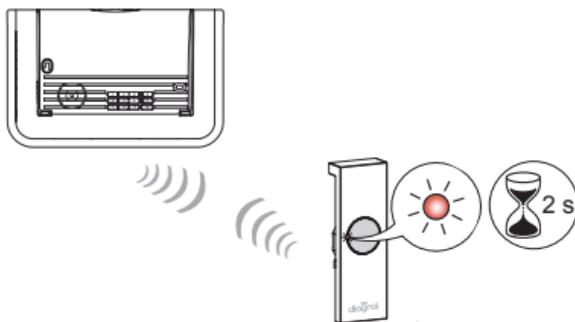
1. Faire un double appui sur la touche "test" pour la mise en "réception" radio du détecteur.



2. Le voyant clignote en orange, le détecteur est en réception radio pour 90 s (*).



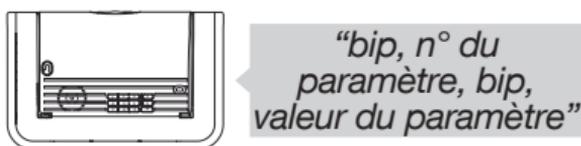
3. Saisir la séquence de programmation. Le message radio émis par la centrale interroge le détecteur.



* * 2 * * * # * *

↑ ↑
 n° du n° du
 détecteur paramètre

La centrale confirme par un message vocal le paramétrage du détecteur.



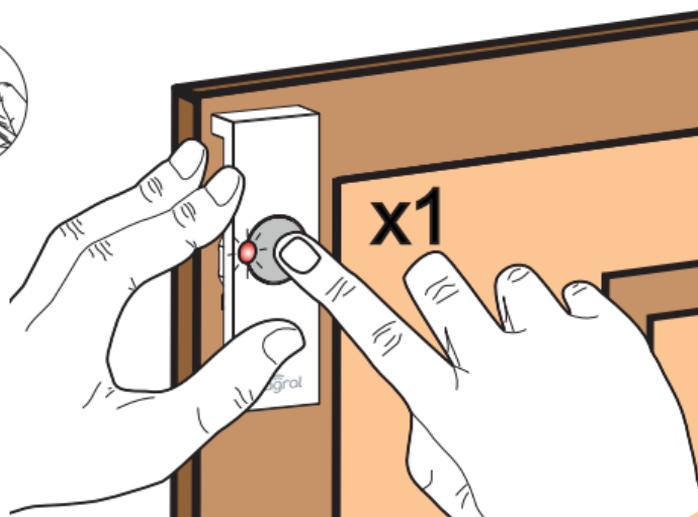
(*) Pour stopper le mode "réception radio" avant les 90 s, faire un appui simple sur la touche test.

3.5. Fixation du détecteur

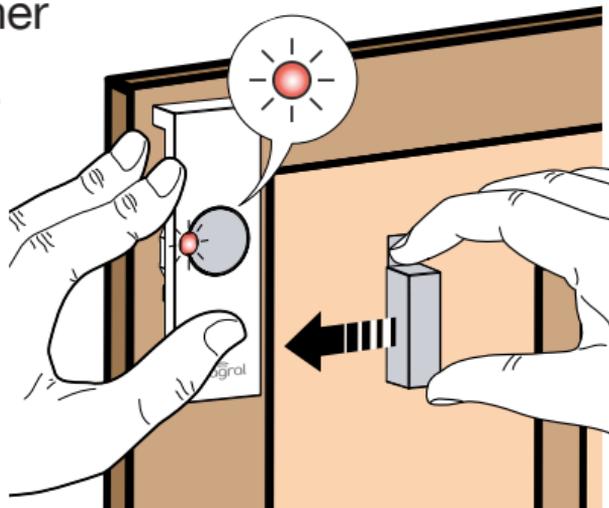


Le système d'ancrage (cheville) doit être adapté au support sur lequel le produit est installé. Pour assurer la bonne fixation du produit, utilisez des vis : • à tête fraisée, • avec $\varnothing = 3$ mm.

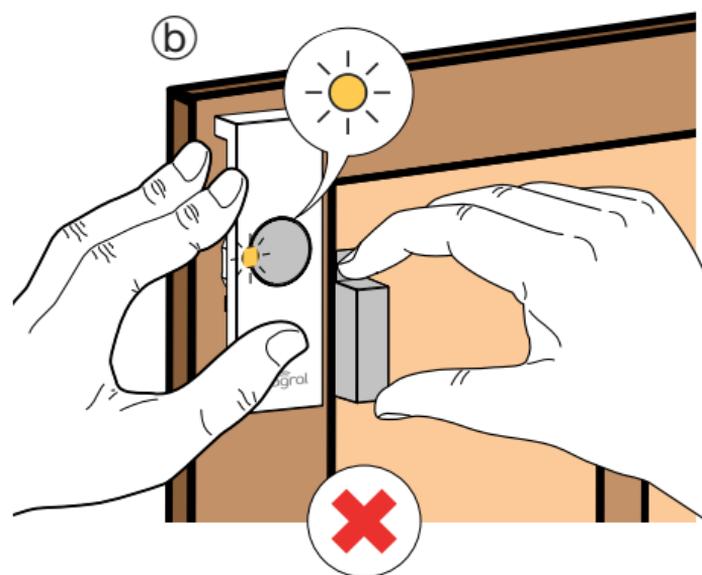
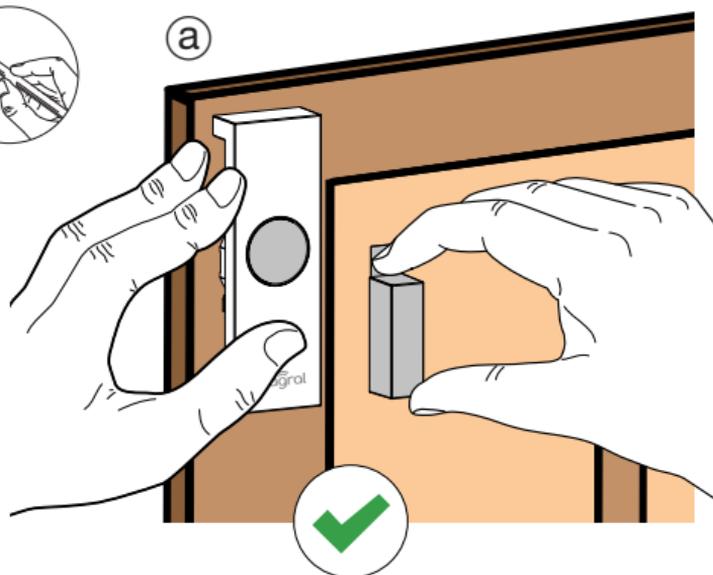
- 1 Marquer la position du détecteur. Faire un appui bref sur la touche test. Le voyant rouge s'allume pendant 90 s.



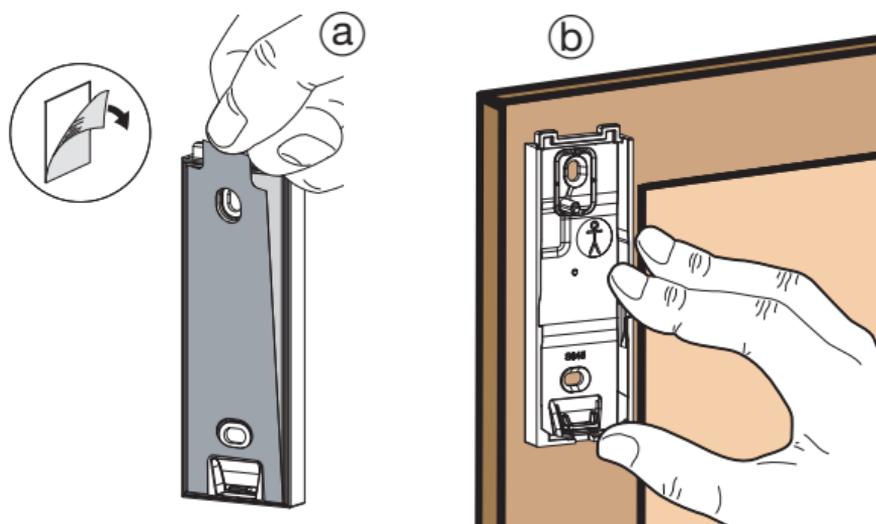
- 2 Approcher le porte aimant pour définir sa position.



- 3 Si le **voyant rouge s'éteint** (a), marquer l'emplacement du porte aimant. Si le **voyant orange s'allume** (b), éloigner l'aimant de façon à respecter la distance minimale d'installation de 5 mm lorsque la détection d'interférences magnétiques est activée (voir chapitre Précautions de pose).

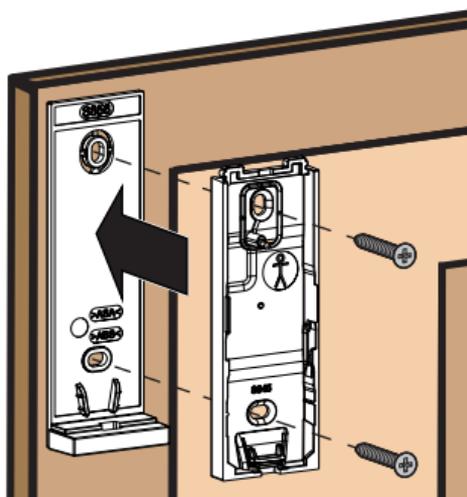


4 Coller avec l'adhésif le socle à l'emplacement repéré.



OU

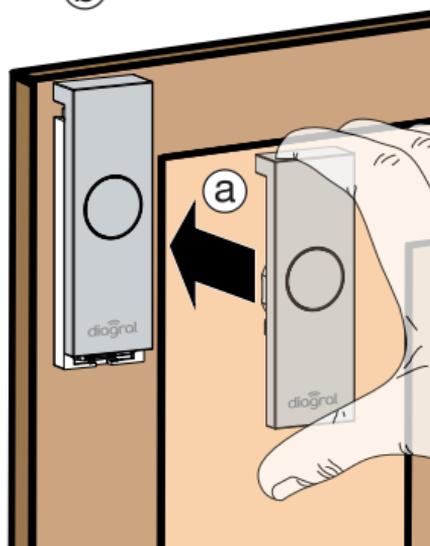
Visser (*) l'embase et le socle à l'emplacement repéré.



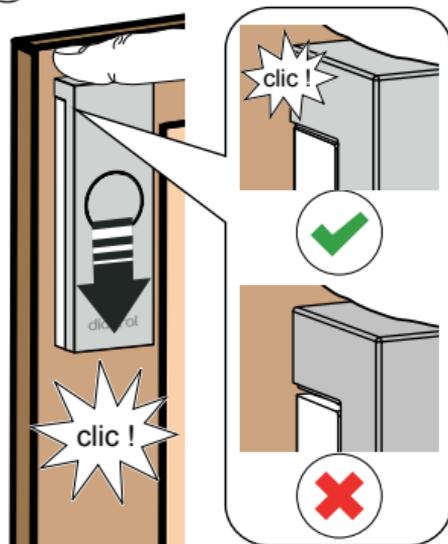
(*) Pour répondre aux exigences de la norme EN 50131-2-6 pour les produits radio de grade 2 tout en améliorant la résistance aux chocs du produit, le socle du détecteur doit être fixé sur l'embase à l'aide de vis à tête fraisée de $\varnothing = 3 \text{ mm}$ (non livrées).

- 5 Poser et glisser la face avant sur le socle jusqu'en butée (ne pas laisser d'espace entre les 2 pièces).

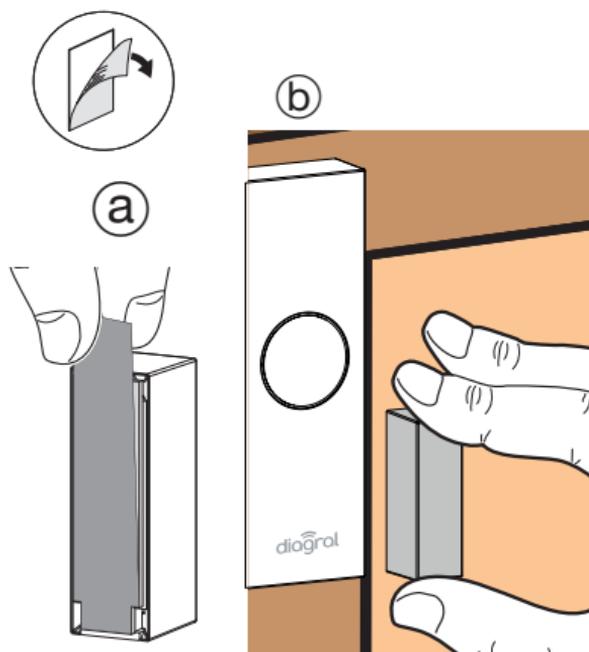
(b)



(c)



6 Coller avec l'adhésif le porte aimant équipé.



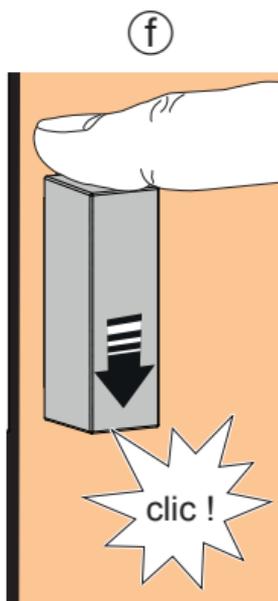
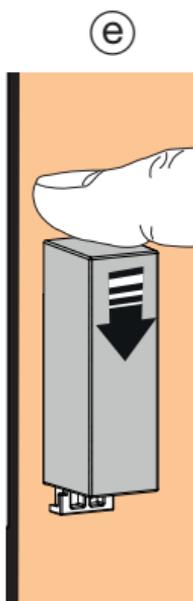
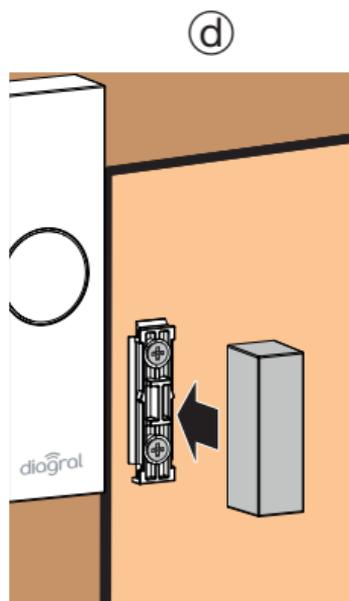
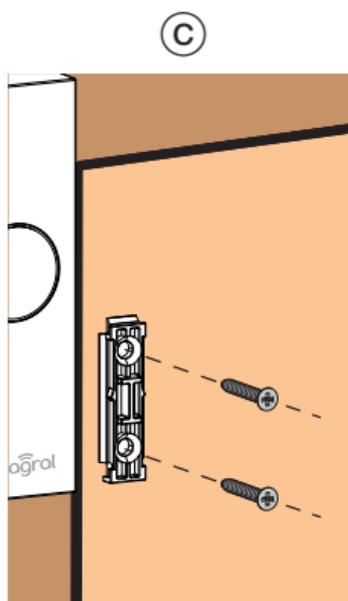
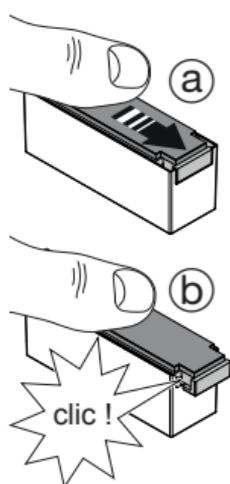
OU

Visser le porte aimant si la surface est rugueuse.



Serrer modérément les vis de façon à ne pas déformer le support du porte aimant (étape c). Si la déformation est trop importante, il est difficile de positionner et de verrouiller le capot du porte aimant sur le support (étapes d, e, f).

6 (suite)



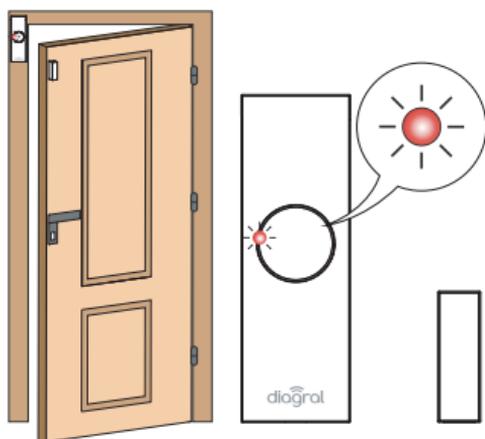
3.6. Test de détection

- 1** Pour tester le détecteur :
- appuyer sur la touche test, le détecteur passe en mode test pour 90 s.
 - vérifier la détection d'ouverture et fermeture des issues protégées :
 - issue ouverte : le voyant test s'allume (a),
 - issue fermée : le voyant test s'éteint (b).

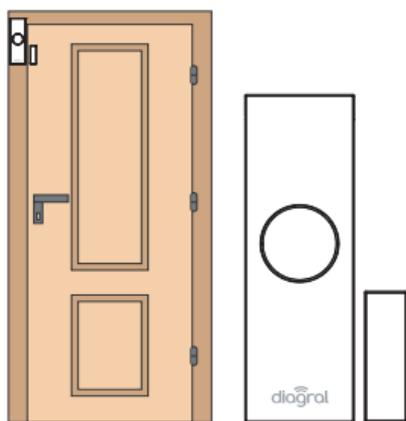


- A noter que l'éclairage du voyant en cas de détection est actif pendant **24 h après la mise en place de la pile.**
- Conformément aux exigences fonctionnelles de la norme produit EN50131-2-6, en configuration usine, le voyant du détecteur est inhibé en mode test. Pour modifier ce paramètre, consulter le chapitre Paramétrage des fonctions.

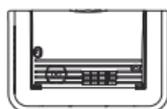
(a)



(b)



Pendant le mode test, la centrale réagit vocalement à l'ouverture et à la fermeture des issues protégées et énonce :



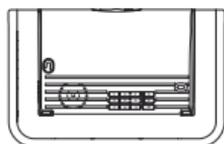
*“bip,
intrusion,
détecteur ?”*

2 Une fois la fixation de vos détecteurs terminée, mettre la centrale en **mode utilisation** en composant sur son clavier :

□ □ □ □ # 1 # #

code d'accès
principal

"bip, arrêt"



Faire un essai réel, voir la notice installation de votre centrale.

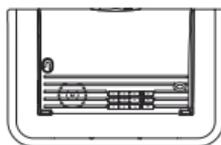
4. Maintenance

4.1. Signalisation des anomalies

La centrale supervise les anomalies du détecteur. Elle surveille l'état de l'alimentation, de la liaison radio, du contact d'autoprotection, des interférences magnétiques autour du capteur intégré, et l'état de l'issue.

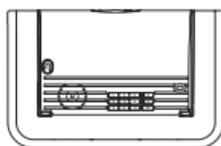
Si une anomalie est mémorisée, la centrale signale vocalement l'anomalie après une commande système :

- Anomalie causée par une pile usagée.



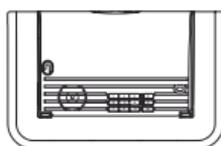
“Bip, anomalie tension détecteur X”

- Anomalie causée par une absence de liaison radio avec la centrale.



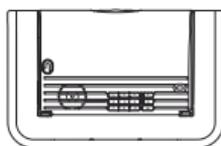
“Bip, anomalie radio détecteur X”

- Anomalie causée par :
 - un détecteur mal fixé sur son socle,
 - des interférences magnétiques (1).



*“Bip, anomalie
autoprotection
détecteur X”*

- Anomalie causée par une issue restée ouverte lors de la mise en marche du système. Vous devez refermer l'issue pour mettre la centrale en marche (2).



“Bip, issue X ouverte”

(1) Seulement si la fonction est activée (voir chapitres Précautions de pose et Paramétrage des fonctions).

(2) Cette configuration d'usine peut être modifiée par paramétrage de la centrale.

4.2. Changement de l'alimentation

La centrale signale le défaut d'alimentation du détecteur d'ouverture. Pour vérifier si l'alimentation du détecteur est défectueuse, appuyer sur le bouton test du détecteur. Si le voyant test ne s'éclaire plus, le pack pile est à remplacer.



- Risque d'incendie ou d'explosion si les piles sont remplacées par un type de pile incorrect.
- Il est impératif de remplacer les piles fournies par des piles lithium du même type. Vous êtes priés de déposer les piles lithium usagées dans les lieux prévus pour le recyclage.
- Nous vous conseillons la référence RXU26X (quantité : 4 piles) de marque Diagral disponible au catalogue et ce, pour garantir la fiabilité et la sécurité des personnes et des biens.



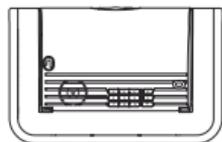
Attention aux risques de brûlure et aux risques chimiques lorsque vous changez la batterie ou la pile. Ne manipulez pas la batterie ou la pile sans protection si vous voyez une fuite d'électrolyte ou si de la chaleur se dégage.

- 1 Mettre la centrale en mode installation en composant sur son clavier :

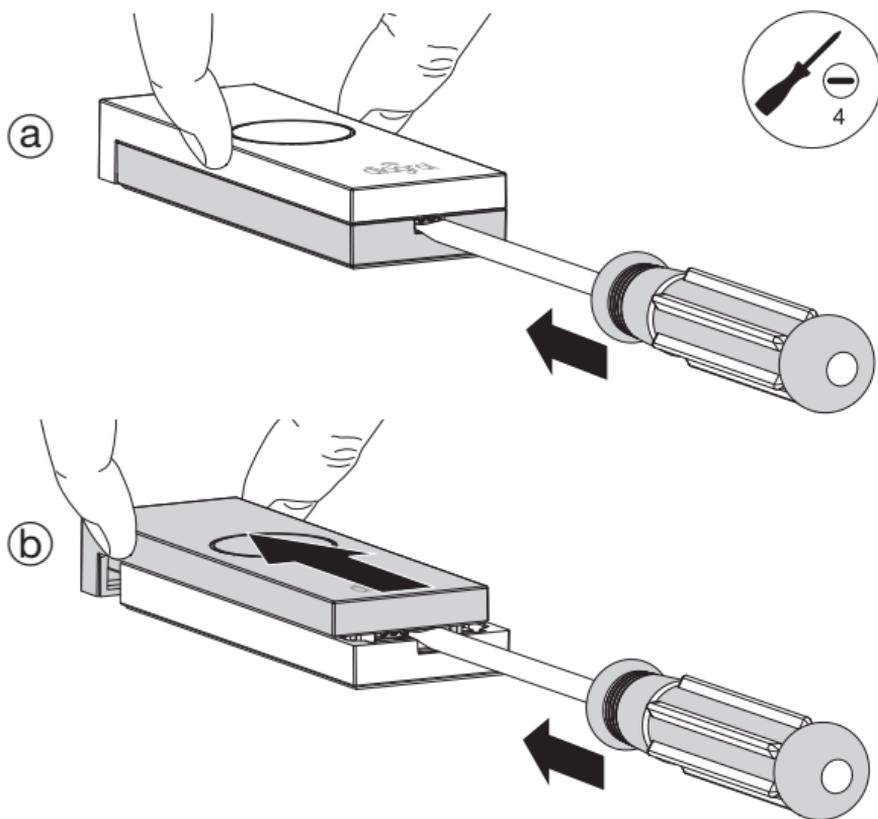
□ □ □ □ # 3 # #

code d'accès principal

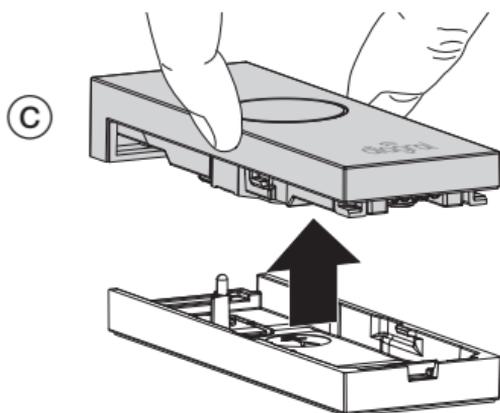
"bip, mode installation"



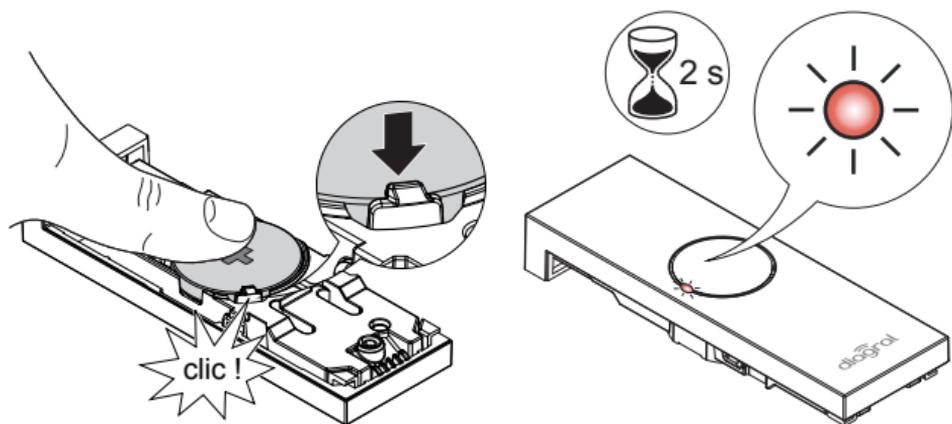
- 2 Introduire un tournevis plat dans l'ouverture (a). Faire coulisser la face avant sur quelques millimètres en poussant avec le tournevis (b).



- 2 (suite)
Retirer la face avant ③.



- 3 Ôter la pile usagée, attendre 2 minutes et insérer la nouvelle pile. Le voyant rouge sur la face avant s'allume 2 s. Refermer le détecteur.

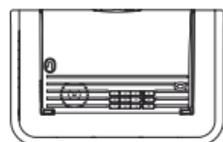


- 4 Mettre la centrale en **mode utilisation** en composant sur son clavier :



code d'accès principal

“bip, arrêt”



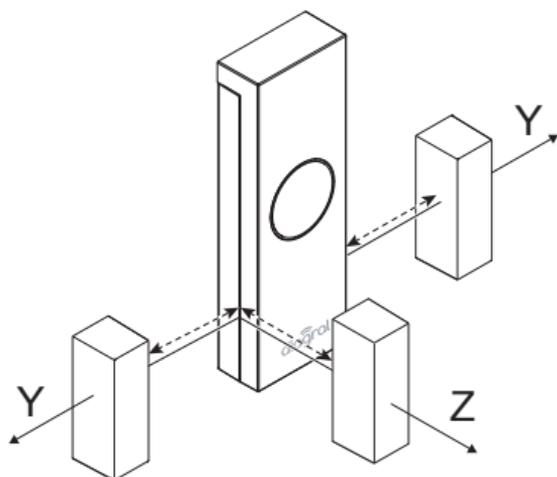
5. Caractéristiques techniques

Spécifications techniques	Détecteur d'ouverture
Contact magnétique intégré	1
Installation	intérieur  , classe II suivant la norme EN 50130-5
Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • pile lithium type CR2450 - 3 V - 620 mAh - seuil bas 2,1 V • référence RXU26X (quantité : 4 piles)
Délai d'initialisation	10 s
Autonomie	4 ans en usage courant avec les piles préconisées par Diagral
Liaisons radio TwinBand®	<ul style="list-style-type: none"> • 433,050 - 434,790 MHz, 10 mW max, duty cycle : 10 % • 868 - 870 MHz, 25 mW max, duty cycle : 0,1 %
Touche test	apprentissage, test de la détection, test de l'alimentation et mise en mode réception radio
Voyant	1 (bicolore)
Température de fonctionnement	-10 °C à +55 °C
Autoprotection	ouverture, arrachement si le détecteur est vissé, détection d'interférences magnétiques
Indices de protection mécanique	IP31 / IK04
Fixation (vis recommandées)	tête fraisée, Ø = 3 mm
Dimensions (L x l x h)	détecteur : 85 x 28 x 13 mm porte aimant : 34 x 11 x 13 mm
Poids (sans pile et accessoire)	30 g
Grade de sécurité	grade II suivant la norme EN 50131-2-6
Taux moyen d'humidité	5 % à 75 % sans condensation 25°C
Courant moyen	6 µA

Caractéristiques de détection

Récapitulatif des distances d'ouverture et de fermeture entre le détecteur d'ouverture et l'aimant à partir desquelles le contact incorporé analyse le changement d'état de l'issue.

Support	Axe Y	Axe Z
Bois (+ ou - 1 cm)	4 cm	5 cm
Fer doux (+ ou - 1 cm)	3 cm	8 cm



DÉTECTEUR D'OUVERTURE

Normes : EN 50131-2-6
RTC 50131-2-6
EN 50131-5-3
NF EN 50130-4 et 5

**MATÉRIELS DE SÉCURITÉ
ÉLECTRONIQUES
 DÉTECTION D'INTRUSION****NF&A2P 2 Boucliers - Suivant référentiel de certification NF324-H58**

MARQUE COMMERCIALE : **Diagral**
REFERENCE PRODUIT : **DIAG32BPX / DIAG33BPX / DIAG37BPX**
N° DE CERTIFICATION : **2121310001**

CNPP Cert.
Route de la Chapelle Réanville
CD 64 - CS22265
F - 27950 SAINT MARCEL
www.cnpp.com

AFNOR Certification
11 rue Francis de Pressensé
F-93571 La Plaine Saint Denis
Cedex
<http://www.marque-nf.com>

Pour obtenir des conseils lors de la pose ou avant tout retour de matériel, contacter l'assistance technique Diagral dont le n° figure au dos de la notice d'installation du système d'alarme. Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre la mieux adaptée à votre cas. Vous trouverez sur notre site www.diagral.fr les réponses aux questions les plus fréquentes, les principales notices techniques... Des vidéos d'aide à l'installation sont disponibles sur : www.diagral.fr rubrique **Assistance**.

Par la présente, Atral Security SAS déclare que les équipements radioélectriques, de la gamme Diagral, sont conformes aux exigences de la directive RE-D 2014/53/EU.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité pour chaque équipement radioélectrique est disponible à l'adresse internet : www.diagral.fr.



Document non contractuel, soumis à modifications sans préavis.